

Plaidoyer pour la liberté

Il convient de repousser les attaques récentes contre le libéralisme.

Par Grégoire Bordier



Dans l'approche libérale, la liberté se définit souvent comme la minimisation de l'intervention de l'Etat dans nos comportements. De ce point de vue, la pandémie de coronavirus a provoqué des restrictions massives de notre liberté.

Grégoire Bordier, Président de l'Association de Banques Privées Suisses

Hormis quelques poches de résistance, la population a globalement bien accepté les mesures prises par l'Etat. Elle l'a montré en approuvant lors de deux votations en 2021 la loi Covid-19 à plus de 60%. La situation est heureusement revenue à la normale, mais il faut se méfier de la tendance à se reposer sur l'Etat pour régler les problèmes, au lieu de promouvoir la responsabilité individuelle.

La situation géopolitique actuelle montre aussi les risques d'une dépendance envers d'autres Etats. L'absence d'accord avec l'Union européenne sur certaines questions institutionnelles menace notre approvisionnement énergétique, notre attractivité pour les chercheurs et la capacité d'exportation de nos biens et services, y compris bancaires. Il convient de trouver des solutions, sans attendre les élections fédérales de fin 2023.

Pour les banques actives dans la gestion de fortune, si elles ne sont pas libres de servir leurs clients étrangers depuis la Suisse, elles devront de plus en plus croître dans d'autres pays.

La Suisse ne pouvait pas risquer d'être utilisée par la Russie pour contourner les sanctions américaines et européennes. Grégoire Bordier

La guerre en Ukraine est bien sûr une attaque massive contre les libertés fondamentales. Bien que neutre militairement, la Suisse ne pouvait pas rester inactive et risquer d'être utilisée par la Russie pour contourner les sanctions américaines et européennes.

Le gel des avoirs de certaines personnes et entités est une mesure qui a déjà été prise contre une vingtaine d'Etats depuis 2002. Ce qui est nouveau dans le cas de la Russie et du Bélarus, c'est que des restrictions financières s'appliquent à tous les citoyens et résidents de ces pays qui n'ont pas aussi un passeport ou un domicile suisse ou européen. Cela n'a pas manqué d'être remarqué par les clients vivant sur d'autres continents.

Enfin, en matière fiscale, l'OCDE attaque aussi la liberté des Etats de fixer le taux d'imposition des bénéficiaires des multinationales. Contrainte d'introduire un impôt supplémentaire, la Suisse devra veiller à ce que celui-ci ne mine pas sa compétitivité.

3 juin 2022